

CMT Crédit Municipal de Toulon <small>SAISIE DE CREDITANCE, DEPUIS 1987</small>	Griffon patrimoine Immo	Griffon patrimoine Conso	Griffon patrimoine Relais	Griffon Conso hypo	Griffon Conso-Prêt personnel		Griffon Equilibre
<b>Exemples</b>	* Achat immo * Achat+travaux (peu importe montant) * Achat terrain+construction * Achat terrain constructible * Travaux >75 000 € * Rachat de soule * Achat d'un bien immobilier aux enchères (immeuble à usage d'habitation ou à usage professionnel +habit- travaux = réparat* et amélioration ou entretien de ces immeubles)	* Droit de succession * Donation * Apport en compte courant d'associés(cas par cas) * Travaux < ou = 75 000 € * Achat terrain non constructible * Viabilités sur terrain * Tout objet de conso (bateau,cheval etc...) * Trésorerie (à justifier) * Achat SCPI (avec garantie hypo obligatoire)	* Projet achat-revente Avec mandat de vente et justificatif d'achat * VEFA avec revente d'un bien	* Prêt hypothécaire de trésorerie amortissable * Tout achat en hypo * Travaux avec hypo amortissable + et - de 75 000 € * Terrain non-constructible (taux conso) * Donation en amortissable * 1 Rachat quelque soit la part * Regroupement <75 % du prêt * Achat SCPI (nantissement sur parts SCPI)	* Aucun rachat * 1 ou plusieurs rachat(s) extérieur(s) dont la part est < à 30 % du montant du prêt (trésorerie supérieure à 30 %) * 1 ou plusieurs rachat(s) CMT ou CMT + extérieur(s) dont la part est < à 50 % du montant du prêt * Travaux - 60 000 €	* Un ou plusieurs rachat(s) extérieur(s) dont la part est >ou = à 30 % du montant du prêt (trésorerie inférieure à 30%) * 1 ou plusieurs rachat(s) CMT ou CMT + extérieur(s) dont la part est > ou = à 50 % du montant du prêt * 3 revolving ou plus à reprendre	RAC * Montant du prêt > ou = 10 000 € et Trésorerie < ou = 25 % du prêt et Minimum 2 crédits à racheter
<b>Remboursement</b>	In-fine	In-fine	In-fine	Amortissable	Amortissable	Amortissable	Amortissable
<b>Emprunt maxi</b>	400 000 €	400 000 €	400 000 €	150 000 €	60 000 €	60 000 €	50 000 € sans garantie 150 000 € avec garantie
<b>Emprunt mini</b>	50 000 €	50 000 €	50 000 €	20 000 €	1 000 €	1 000 €	10 000 €
<b>Durée maxi</b>	96 mois	96 mois	60 mois	120 mois	120 mois	120 mois	120 mois
<b>Durée mini</b>	60 mois	36 mois	36 mois	48 mois	6 mois	6 mois	24 mois
<b>Frais de mandat</b>	0% sur capital emprunté	Maxi 3% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	Maxi 3 %, à diminuer si usure dépassée (si travaux >75 000 € mandat 0 €)	Maxi 4%, si durée < ou = à 48 mois et/ou hypothécaire 3 %	Maxi 5%, si hypothèque 3% et 4% si durée < ou = à 72 mois	
<b>Frais de dossier C M T</b>	0,75 % sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	0,75% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	1,5% sur capital emprunté	1,50%
<b>Commis* bque avec facture</b>	0,75 % sur capital emprunté	1% sur capital emprunté	0,75% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté	0% sur capital emprunté
<b>Pénalités</b>	Remboursement anticipé total ou partiel (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1% du CRD	Si hypothèque : Remboursement anticipé total ou partiel (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1% du CRD Si nantissement (au moins 3 mensualités) : 1% sur capital emprunté ,ou 0.5% si date de fin de contrat < ou = 1 an, si capital remboursé >10 000€, dans la limite des intérêts restant dus jusqu'à la date de fin initialement convenue	0 %	Remboursement anticipé total ou partiel (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1% du CRD	Remboursement total ou partiel (au moins 3 mensualités) 1% sur capital emprunté,ou 0.5% si date de fin de contrat < ou = 1 an, si capital remboursé >10 000€, dans la limite des intérêts restant dus jusqu'à la date de fin initialement convenue Si hypo (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1 % du CRD	Remboursement total ou partiel (au moins 3 mensualités) 1% sur capital emprunté,ou 0.5% si date de fin de contrat < ou = 1 an, si capital remboursé >10 000€, dans la limite des intérêts restant dus jusqu'à la date de fin initialement convenue Si hypo (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1 % du CRD	Remboursement total ou partiel (au moins 3 mensualités) 1% sur capital emprunté,ou 0.5% si date de fin de contrat < ou = 1 an, si capital remboursé >10 000€, dans la limite des intérêts restant dus jusqu'à la date de fin initialement convenue Si hypo (au moins 1/10ème du capital emprunté) : 1 semestre d'intérêts sur le capital remboursé, plafonné à 1 % du CRD
<b>Barèmes à appliquer (usure à vérifier à la date de signature)</b>	6	7	8	2 ou 4 (- sauf si travaux > 75000€ barème 6)	2 5 si travaux suivant usure	4	4
<b>Assurance</b>	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande	AXA	AXA	AXA
<b>TE après opération</b>	40%	40%	40%	40%	35% ou 40 % si fonctionnaire	35% ou 40 % si fonctionnaire	35% pour une personne seule 39 % pour un couple
<b>RAV</b>	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge	778 €+250€ par pers.à charge
<b>Age maxi fin de prêt</b>	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans	85 ans si propriétaire 80 ans si locataire
<b>Hypothèque 1er rang</b>	OUI	OUI	OUI	OUI	Possible (si hypothèque offre immo 152)	Possible (si hypothèque offre immo 152)	OUI à partir de 50 000 € (si hypothèque offre immo 152)
<b>Hypothèque 2ème rang</b>	NON	NON	NON	Cas par cas	Possible (si hypothèque offre immo 152)	Possible (si hypothèque offre immo 152)	OUI à partir de 50 000 € (si hypothèque offre immo 152)
<b>Hypothèque sur locaux commerciaux</b>	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre	NON sauf si en nom propre
<b>% Valeur prise en garantie hypo</b>	60% (serexim)	60% (serexim)	60% (serexim)	Aucun quota (Avis de valeur d'une agence ou d'un notaire)	Aucun quota (Avis de valeur d'une agence ou d'un notaire)	Aucun quota (Avis de valeur d'une agence ou d'un notaire)	Aucun quota (Avis de valeur d'une agence ou d'un notaire)
<b>Nombre maxi de biens pris en garantie</b>	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement	Possible plusieurs biens + nantissement
<b>Nantissement</b>	OUI (si travaux >75 000 €, barème 6)	OUI	OUI et augmenter taux à la limite de l'usure	NON	Possible	Possible	Possible
<b>% Valeur prise garantie nantissement</b>	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	NON	NON	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros	60 % des placements en unités de compte 90 % des placements en euros
<b>Trésorerie souple</b>	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	25 % maxi
<b>RAC de RAC</b>	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	> à 2 ans
<b>Revenus locatifs calculés en différentiel</b>	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%
<b>Loyer fictif si logé(s) à titre gratuit</b>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	450 €	450 €	450 €	450 €
<b>CAF</b>	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt	OUI Couvrant 80 % de la durée du prêt
<b>CDD, intérim et emplois saisonniers</b>	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
<b>Fichage FCC</b>	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
<b>Fichage FICP</b>	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
<b>Prêt au nom d'une SCI</b>	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
<b>Prise d'hypothèque sur une SCI</b>	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
<b>Caution possible</b>	OUI (même dos.que l'emprunteur)	OUI (même dos.que l'emprunteur)	OUI (même dos.que l'emprunteur)	OUI (même dos.que l'emprunteur)	OUI	OUI (même dos.que l'emprunteur)	OUI (même dos.que l'emprunteur)
<b>Usufruitiers/Nus propriétaires</b>	Tout le monde signe l'acte	Tout le monde signe l'acte	Tout le monde signe l'acte	Tout le monde signe l'acte	Si hypothèque, tout le monde signe l'acte	Si hypothèque, tout le monde signe l'acte	Si hypothèque, tout le monde signe l'acte
<b>Concubins-Union libre-Pacsés</b>	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	Intervention commune	Intervention commune	Intervention commune	Intervention commune
<b>Titre de séjour-Revenus ou retraite à l'étranger-Frontaliers-Achats DOM TOM</b>	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
<b>Mariés sous le régime de la séparation de biens</b>	Intervention unique possible avec les documents de celui qui n'emprunte pas (CNI- dernier BS- dernier relevé de compte). Si dettes communes intervention commune demandée. Accord du conjoint obligatoire pour hypothèque de la résidence principale.						
<b>Acquisition à l'étranger</b>	OUI si union européenne et si preuve de résidence en France après acquisition et revenus saisissable en France.	OUI si union européenne et si preuve de résidence en France après acquisition et revenus saisissable en France.	OUI si union européenne et si preuve de résidence en France après acquisition et revenus saisissable en France.	OUI si union européenne et si preuve de résidence en France après acquisition et revenus saisissable en France.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>Divorce en cours</b>	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature	Possible d'initier le dossier sous réserve de fournir le jugement au moment de la signature
<b>Pension alimentaire</b>	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges	Perçues ajoutée aux revenus suivant âge des enfants et versée ajoutée aux charges
<b>Dettes professionnelles</b>	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
<b>Dettes familiales</b>	NON	OUI en trésorerie	NON	NON	OUI	OUI	OUI
<b>Dettes fiscales-Dette d'huissier</b>	NON	NON	NON	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas
<b>Revenus retraite</b>	OUI à partir de 55 ans simulation demandée	OUI à partir de 55 ans simulation demandée	OUI à partir de 57 ans simulation demandée	OUI	OUI à partir de 55 ans simulation demandée	OUI à partir de 55 ans simulation demandée	OUI à partir de 55 ans simulation demandée
<b>Conservation d'un prêt en cours</b>	OUI	OUI	OUI obligatoire sauf immo	OUI	OUI	OUI	Non sauf immo ou délai fin de prêt rapproché
<b>Rachat (s)</b>	NON	NON	OUI pour queue de crédit immo (maxi 20% de la valeur du bien)	OUI (NON si regroupement comprenant plusieurs crédits dont la part immo >60 % du prêt ou rachat unique d'un prêt immo ou si trésorerie < ou égale à 25 %)	OUI (NON si regroupement comprenant plusieurs crédits dont la part immo >60 % du prêt ou rachat unique d'un prêt immo ou si trésorerie < ou égale à 25 %)	OUI (si part de rachat immo >60 % du prêt ou rachat unique d'un prêt immo, offre immo 150 et vérifier usure 4 ou 5)-Frais de dossier crédit municipal de Toulon et apporteur à 1 %	OUI (si part de rachat immo >60 % du prêt, offre immo 150 et vérifier usure 4 ou 5-mandat et frais CMT 1 %-Calcul taux au maxi de l'usure, durée possible jusqu'à 10 ans)
<b>Débloages</b>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Le montant des débloages trimestriels doit être inférieur au gain sur échéance
<b>Nombre de rejets</b>	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	3 maxi	3 maxi	3 maxi
<b>Nombre maxi de reprise de prêts</b>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Cas par cas	Cas par cas	Cas par cas	6